

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de **CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de
MACON

Séance du : VINGT-SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX
(27 avril 2026)

Canton de
Mâcon-Centre

Le Conseil Municipal d'installation s'est réuni le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

OBJET
de la délibération:

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, COCHET Grégory, MARTINS Chanel, DUVERNAY Florian, THOMAS Marie-Thérèse, BRASSEUR Loïc, MONNERY Maguy, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, BERNARDET Pailine, BESSON Françoise, BOSSARD, Angélique, CASTEIL Katia (arrivée à 18h41), CORTAMBERT Agnès, DA CUNHA Julie (arrivée à 18h43), DEVOUCOUX Jean-François, DE WITTE Pierre, DUVAL Philippe, GERMAIN Annabelle, MÉTIVIER Guillaume, RENAUD Sylvain, TREMEAU Gaël, VERCHÈRE David, VINCENT Benoît.

**Attribution de la
médaille communale**

Etaient excusés : CHEVALIER Lola est excusée et donne pouvoir à BUHOT Patrick, MANCIAT Quentin est excusé et donne pouvoir à DUVERNAY Florian, MONTEIX Anne est excusée et donne pouvoir à CHEVALIER Virginie.

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
29

Présents à la séance :
26

Rapporteur : Philippe DUVAL

EXPOSE

Suffrages exprimés :
29

Le Conseil a été
convoqué le :
14 avril 2026

Il est rappelé que le Conseil Municipal de Charnay-lès-Mâcon a décidé, par délibération du 18 octobre 1968, de frapper une médaille à l'effigie de CHARNAY. Les nom et prénom du récipiendaire sont gravés au dos ainsi qu'un numéro d'ordre. Sa remise résulte d'une délibération en Conseil Municipal.

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le 28 avril 2026

Cette distinction permet d'honorer une personnalité ou de récompenser celles et ceux qui, à titre quelconque, ont rendu des services importants à la collectivité, dans tous les domaines (sport, culture, arts, lettres, etc.).

Elle est décernée en cas d'évènements exceptionnels ou si la Ville de Charnay est appelée à recevoir officiellement une personnalité importante.

La première attribution a eu lieu le 20 octobre 1969.

A ce jour 147 médailles ont été attribuées.

Afin de reconnaître leur engagement indéfectible en faveur du jumelage qui lie nos villes, il est proposé au conseil municipal d'attribuer la médaille communale à :

- M. Thomas CSASZAR, Maire de Brackenheim ;
- M. Carlo MANCUSO, Maire de Castagnole delle Lanze

La remise de cette médaille se fera lors de la cérémonie de célébration des 30 ans du jumelage des villes de Castagnole delle Lanze et Charnay-lès-Mâcon, le 3 mai 2026.

DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 18 octobre 1968,

Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer la médaille communale à M. Carlo MANCUSO, Maire de Castagnole delle Lanze et à M. Thomas CSASZAR, Maire de Brackenheim ;

DIT que la remise de cette médaille se fera lors de de la cérémonie de célébration des 30 ans du jumelage des villes de Castagnole delle Lanze et Charnay-lès-Mâcon, le 3 mai 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

